

Le tableau ci-dessous définit l'accompagnement réglementaire des différents types de convoi exceptionnel

GABARIT DU CONVOI				CONVOIS	CONVOIS	CONVOIS
Largeur (l en mètres)	Longueur (L en mètres)	CONVOIS de 1re catégorie	CONVOIS de 2e catégorie	de 3e catégorie par le gabarit et de masse totale roulante \leq limite maximale en masse de la 2e catégorie	de 3e catégorie par la masse totale roulante ou les charges par essieu et de masse totale \leq 120 000 kg	de 3e catégorie par la masse totale roulante ou les charges par essieu et de masse totale $>$ 120 000 kg
$1 \leq 3$	$L \leq 20$	Néant			Véhicule pilote	Véhicule pilote + Véhicule de protection arrière
	$20 < L \leq 25$		Néant			
	$25 < L \leq 30$			Véhicule pilote	Véhicule pilote + Véhicule de protection arrière	Véhicule pilote + Véhicule de protection arrière + Guidage
	$30 < L \leq 40$			Véhicule pilote + Véhicule de protection arrière		
$3 < 1 \leq 4$	$L \leq 25$		Véhicule pilote		Véhicule pilote + Véhicule de protection arrière	Véhicule pilote + Véhicule de protection arrière
	$25 < L \leq 30$			Véhicule pilote		Véhicule pilote + Véhicule de protection arrière + Guidage
	$30 < L \leq 40$			Véhicule pilote + Véhicule de protection arrière		
$4 < 1 \leq 4,5$	$L \leq 25$			Véhicule pilote	Véhicule pilote + Véhicule de protection arrière	Véhicule pilote + Véhicule de protection arrière + Guidage
	$25 < L \leq 30$			Véhicule pilote + Véhicule de protection arrière		
	$30 < L \leq 40$			Véhicule pilote + Véhicule de protection arrière	Véhicule pilote + Véhicule de protection arrière	
$4,5 < 1 \leq 5$ et $L \leq 40$				Véhicule pilote + Véhicule de protection arrière		Véhicule pilote + Véhicule de protection arrière + Guidage
$1 > 5$ et/ ou $L > 40$			o	Véhicule pilote + Véhicule de protection arrière + Guidage		